



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE LA SANTÉ,  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# *Bulletin officiel*

Travail

Emploi

Formation professionnelle

N° 12

31 décembre 2024

## Sommaire chronologique

22 octobre 2024

**Tableau d'avancement du 22 octobre 2024** au grade d'inspecteur général des affaires sociales (Inspection générale des affaires sociales) - Année 2025 (*rectificatif au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2024/30 et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle n° 2024/10 du 31 octobre 2024*).

19 novembre 2024

**Arrêté du 19 novembre 2024** portant nomination au conseil scientifique du Centre d'études et de recherches sur les qualifications.

28 novembre 2024

**Arrêté du 28 novembre 2024** portant attribution d'une subvention au profit de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP).

4 décembre 2024

**Arrêté du 4 décembre 2024** portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie A.

**Arrêté du 4 décembre 2024** portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels relevant des ministères chargés des affaires sociales.

13 décembre 2024

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur tableau d'avancement au grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des secrétaires administratifs de classe exceptionnelle au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des secrétaires administratifs de classe supérieure au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription par ordre de mérite sur le tableau d'avancement au grade de directeur du travail au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription par ordre de mérite sur le tableau d'avancement au grade de contrôleur du travail hors classe au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps de l'inspection du travail au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription par ordre de mérite sur le tableau d'avancement au grade de directeur adjoint du travail au titre de l'année 2025.

**Arrêté du 13 décembre 2024** portant inscription par ordre de mérite sur le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de directeur du travail au titre de l'année 2025.

**INSTRUCTION INTERMINISTÉRIELLE N° DSS/SD3A/DB/2024/176 du 13 décembre 2024** relative à la revalorisation des pensions de vieillesse, des minima sociaux et des minima de pension au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

20 décembre 2024

**Décision du 20 décembre 2024** portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 155 « Soutien des ministères sociaux ».

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Tableau d'avancement du 22 octobre 2024 au grade d'inspecteur général des affaires sociales  
(Inspection générale des affaires sociales) - Année 2025**

*(Rectificatif au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2024/30  
et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle  
n° 2024/10 du 31 octobre 2024)*

NOR : MSAJ2430433Z

Dans le tableau d'avancement au grade d'inspecteur général des affaires sociales au titre de l'année 2025 :

Au lieu de « - GEMELCO Paulo ; », lire « - GEMELGO Paulo ; ».

Ministère de l'éducation nationale  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 19 novembre 2024 portant nomination au conseil scientifique  
du Centre d'études et de recherches sur les qualifications**

NOR : MENF2431274A

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale et de la ministre du travail et de l'emploi en date du 19 novembre 2024, sont nommés membres du conseil scientifique du Centre d'études et de recherches sur les qualifications, au titre du 1° de l'article D. 313-45 du code de l'éducation, en qualité de personnalités choisies en raison de leur compétence dans les domaines scientifiques intéressant le Centre :

- M. Mohamed HARFI ;
- M. Thierry BERTHET.

Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 28 novembre 2024 portant attribution d'une subvention au profit de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP)**

NOR : TEMR2430488A

La ministre du travail et de l'emploi,

Vu la convention de financement du 18 novembre 2024 au titre du dispositif des plans régionaux de formation métier pour les années 2025 et 2026,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Une subvention de CINQ CENT VINGT MILLE EUROS (520 000 €) est attribuée à l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP) dans le cadre de l'offre régionale de formation métier des D(R)(I)EETS et DDETS(PP) au titre de l'année 2025 et de l'année 2026.

Cette subvention constitue une ressource fléchée pour l'INTEFP.

Article 2

En application de l'article 5 de la convention susvisée, la subvention est versée en deux fois à l'INTEFP : 90 % avant le 31 décembre 2024 et le solde au plus tard au 30 janvier 2027.

Article 3

Le montant de la subvention sera imputé sur l'UO centrale « DRH » du programme 155 :

Domaine fonctionnel d'imputation	Programme-action : 0155-13 « Politique des ressources humaines »
Code d'activité de programmation budgétaire	0155 11 01 02 07
Compte PCE	654 111

Article 4

La subvention sera versée sur le compte de l'INTEFP :

N° SIRET	130 000 136 00015
IBAN	FR76 1007 1690 0000 0010 0511 642
BIC	TRPUFRP1
Domiciliation	DRFIP Rhône-Alpes et du département du Rhône 3 rue de la Charité - 69002 Lyon

## Article 5

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 28 novembre 2024.

Pour la ministre et par délégation :  
La directrice des ressources humaines,  
Caroline GARDETTE-HUMEZ

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 4 décembre 2024 portant composition de la commission administrative  
paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie A**

NOR : MSAR2430504A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes et la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 90-973 du 30 octobre 1990 portant statut particulier du corps des ingénieurs du génie sanitaire ;

Vu le décret n° 90-975 du 30 octobre 1990 portant statut particulier du corps des ingénieurs d'études sanitaires ;

Vu le décret n° 93-292 du 8 mars 1993 portant statut particulier du corps des professeurs d'enseignement général de l'Institut national des jeunes aveugles ;

Vu le décret n° 93-293 du 8 mars 1993 portant statut particulier du corps des professeurs d'enseignement général des instituts nationaux de jeunes sourds ;

Vu le décret n° 93-294 du 8 mars 1993 portant statut particulier du corps des professeurs d'enseignement technique des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national des jeunes aveugles ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2017-1052 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-420 du 7 mai 2019 portant statut particulier du corps des éducateurs spécialisés des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national des jeunes aveugles ;



Vu l'arrêté du 2 juin 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires relevant des ministres chargés du travail, de l'emploi, de l'insertion, de la santé et des solidarités ;

Vu le procès-verbal du résultat des élections de décembre 2022 pour la désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie A ;

Vu l'arrêté du 5 novembre 2024 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie A ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie A :

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLÉANTS</b>	<b>LISTE</b>
M. Julien KOUNOWSKI M. Alain OLMOS M. Frédéric LE LOUEDEC	Mme Catherine RIBAUT Mme Stéphanie EGRON Mme Palma ROLS	UNSA
Mme Françoise LALLIER M. Stéphane L'HOMEL	M. Jean-Paul LEROUX Mme Anne FOUGERAY	CFDT
M. Nicolas TASSO Mme Isabelle TETEGAN-LUDOVSKY	M. Adrien DRIOLI-KOPIAN Mme Béatrice MOURLANE	CGT
M. Juan NAVARRO	M. Arnaud TRANCHANT	FO

#### Article 2

Sont nommés représentants de l'administration à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie A :

##### Membres titulaires

- Mme Caroline GARDETTE-HUMEZ, directrice des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Géraldine BOFILL, cheffe du Service des politiques sociales et des parcours, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Romain SERGENT, adjoint au chef du Bureau des personnels administratifs de catégorie A, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Véronique VERBIE-DUFAY, adjointe à la cheffe du Bureau des ressources humaines et des affaires générales, Direction générale du travail ;
- M. Alexandre DELPORT, chef de la Division des affaires générales, Direction de la sécurité sociale ;
- Mme Gwenaëlle BOISARD, directrice adjointe de l'Unité départementale des Hauts-de-Seine, Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France ;

- M. Benoît FAVIER, chef du Bureau des personnels administratifs de catégorie A, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Stéphane SCHEMBRE, responsable des ressources humaines, Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France.

Membres suppléants

- Mme Juliette CAHEN, cheffe du Bureau procédures individuelles et précontentieux, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Benoît GERMAIN, sous-directeur du dialogue social, politiques sociales et conditions de travail, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. David BRESSOT, chef de projet du dispositif de signalement, Service stratégie compétences et vie au travail, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Arnaud SEGUIN, chef du Bureau des partenariats et diversification des parcours individuels, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Myriam LEMAIRE, cheffe du Bureau des ressources humaines et des affaires générales, Direction générale de la cohésion sociale ;
- M. Nicolas BURGAIN, adjoint à la cheffe du Bureau procédures individuelles et précontentieux, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Anne GRAILLOT, directrice adjointe régionale, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne ;
- Mme Cécile ROUCHEYROLLE, cheffe du Bureau de l'encadrement supérieur, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales.

Article 3

L'arrêté du 5 novembre 2024 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie A est abrogé.

Article 4

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 4 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Bureau procédures  
individuelles et précontentieux,  
Juliette CAHEN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 4 décembre 2024 portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels relevant des ministères chargés des affaires sociales**

NOR : MSAR2430510A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes et la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 78-457 du 17 mars 1978 modifié fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de l'administration centrale et des services extérieurs du ministère du travail et du ministère de la santé et de la sécurité sociale ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État, notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;

Vu le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature, notamment l'article 10 ;

Vu l'arrêté du 24 mai 2022 relatif à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels relevant des ministres chargés du travail, de l'emploi, de l'insertion, de la santé et des solidarités ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2024 portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels relevant du ministère du travail, de la santé et des solidarités ;

Vu le procès-verbal du résultat des élections de décembre 2022 pour la désignation des représentants du personnel à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels relevant des ministères chargés des affaires sociales ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard agents contractuels relevant des ministères chargés des affaires sociales :

NIVEAUX	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS	LISTE
<b>Niveau supérieur de fonctions</b>	M. Pascal LEPRETRE M. Frédéric ALBERT	M. Gilles HEBBRECHT M. Pascal MELIHAN-CHEININ	UNSA
<b>Autres niveaux de fonctions</b>	M. Aurélien MANSART Mme Sandrine PERROT M. Ponemoudy KICHENASSAMY Mme Isabelle FOUQUE	Mme Marion DUVAL Mme Mary-Ann PIPER M. Nicolas TONUS Mme Jaspal DE OLIVEIRA GIL	CGT
	M. Laurent PETELET M. Théophile TOSSAVI M. Franck DOLLE	M. Lailina ASSANI M. Romuald SAZERAT M. Moussa DABO	CFDT
	Mme Caroline PAUL Mme Isabelle LAFAYE	M. Romain FLEURY M. Yacine KHATTAL	UNSA
	M. Alain PLACET	Mme Karima MAHIDA	FO

## Article 2

Sont nommés représentants de l'administration à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels relevant des ministères chargés des affaires sociales :

### Membres titulaires

- Mme Caroline GARDETTE-HUMEZ, directrice des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Géraldine BOFILL, cheffe du Service des politiques sociales et des parcours et adjointe à la directrice des ressources humaines, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Fabienne BOUSSIN, cheffe du Service du pilotage et de la gestion des ressources humaines et adjointe à la directrice des ressources humaines, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Benoît GERMAIN, sous-directeur du dialogue social, politiques sociales et conditions de travail, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Gwenaëlle BOISARD, directrice adjointe de l'Unité départementale des Hauts-de-Seine, Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France ;
- Mme Marieke CHOISEZ, cheffe du Bureau des personnels administratifs de catégorie B et C, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Maxime BEAUGRAND, chef du Bureau des personnels contractuels, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Odile BRISQUET, cheffe du Bureau du droit de la fonction publique et de la déontologie, Sous-direction de l'administration, Direction des affaires juridiques ;
- M. Cyril PERIÉ, adjoint au chef de la Division des affaires générales, Direction de la sécurité sociale ;
- Mme Sandrine LEFEVRE, responsable ressources humaines et management social, Direction régionale de l'économie de l'emploi du travail et des solidarités des Hauts-de-France ;
- Mme Anne-Caroline SANDEAU-GRUBER, adjointe à la sous-directrice de la gestion des ressources humaines, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Gilles PEREIRA, chef de la Mission qualité de vie au travail, santé et sécurité au travail, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales

Membres suppléants

- Mme Juliette CAHEN, cheffe du Bureau procédures individuelles et précontentieux, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Nicolas BURGAIN, adjoint à la cheffe du Bureau procédures individuelles et précontentieux, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Jérôme SCHIAVONE, chef du Bureau santé, sécurité au travail et qualité de vie au travail, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Alexandre DELPORT, chef de la Division des affaires générales, Direction de la sécurité sociale ;
- M. Arnaud SEGUIN, chef du Bureau des partenariats et diversification des parcours individuels, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Véronique VERBIE-DUFAY, adjointe à la cheffe du Bureau des ressources humaines et des affaires générales, Direction générale du travail ;
- Mme Carine DELPY, cheffe du Bureau des ressources humaines et des affaires générales, Direction générale du travail ;
- Mme Shérazade GACEM, adjointe à la cheffe du Bureau des ressources humaines et des affaires générales, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Laurence DEGENNE-SHORTEN, directrice adjointe de l'Unité départementale de la Seine-Saint-Denis, Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France ;
- M. Stéphane SCHEMBRE, responsable des ressources humaines, Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France ;
- Mme Véronique VEDIE, cheffe du Bureau des ressources humaines et des affaires générales, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales ;
- M. Laurent JUGEAU, chargé de mission au Service du pilotage et de la gestion des ressources humaines, cheffe du Bureau des ressources humaines et des affaires générales, Direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales.

Article 3

L'arrêté du 10 juin 2024 portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels relevant du ministère du travail, de la santé et des solidarités est abrogé.

Article 4

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 4 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Bureau procédures  
individuelles et précontentieux,  
Juliette CAHEN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès  
au corps des attachés d'administration de l'État au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430511A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État au titre de l'année 2025, en application du I de l'article 12 du décret n° 2011-1317 susvisé, les secrétaires administratifs dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

Nom usuel	Prénom
ALEXIS	Chantal
ALGLAVE	Valérie
BEGARIN	Carole
BLANCHON	Marie
CASANOVA-BOU	Marie-Paule
CHARON	Samuel
CHASTAGNER	Laurence
CHASTAN	Anny
COLIN	Cécile
CUSAN	Bernadette
DE VINCENZI	Christine Sylvie
DEBRAY	Geneviève

Nom usuel	Prénom
DENIS	Julie
DRILLET	Caroline
DUCHENE	Corinne
DUPRAZ	Isabelle
ENAUT	Cécile
FAUQUETTE-TAHRI	Laetitia
FAURE	Laurent
FOURY	Christian
GUEUDRE	Monique
JAMES	Sylvie
JAVELET	Élisa
LANGLAIS	Marie-Madeleine
LE BOUDEC	Erwan
LEMASSON	Céline
LOBRY	Veronique
LORE	Patricia
MAHE	Isabelle
MASSON	Karine
MORGANT	Isabelle
MOUGENOT	Gabrielle
OHLMANN	Dominique
PINAU	Patricia
POUCET	Sylvie
POUSSEL	Cécile
RENE	Nicaise
ROCHIER	Nadège
ROSETTE	Danièle
ROUGE	Alix
RYCHLINSKI	Maryan
SCHEERS	Marielle
SIMON AUMAÎTRE	Dorothee
SORRIAUX	Laetitia
SOULAS	Stéphane
TELON	Lucette

Soit 85 % de femmes et 15 % d'hommes promus pour 81 % de femmes et 19 % d'hommes promouvables.

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN



Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès  
au corps des secrétaires administratifs au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430512A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 modifié portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 2022-285 du 28 février 2022 modifié relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs relevant des ministères chargés des affaires sociales au titre de l'année 2025, les adjoints administratifs des administrations de l'État dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

Nom usuel	Prénom
AIT BOUNOUNOU	Samia
ALMY	Claire
AMARANTHE	Carole
AUDOIN	Laurent
AVENEL	Nicole
BALADO	Évelyne
BARRACO	Isabelle
BEAUCHET	Sylviane
BETTIN	Nathalie

Nom usuel	Prénom
BIILIERE	Isabelle
BORDEAU	Géraldine
BOURCET	Sébastien
BOURGELAS	Patricia
BOURGES	Christelle
BRUNEL	Hélène
BURNEL	Céline
CALMON	Véronique
CAMARA	Toumany
CAUCHOIS	Stéphane
CHAIGNEAU	Annie
CHARGELEGUE	Valérie
COCQUEBERT	Annie
CORREA	Fidèle
COURTOIS	Sophie
COZANNET	Géraldine
DEBANNE	Marie-Dominique
DELBAR	Bruno
DELOGE	Janique
DOMINICY	Nadine
DOUCET	Sylvie
DUBOIS	Yann
DUBOSC	Éric
DUPONT	Isabelle
ELOY	Françoise
GAINARD	Ghislaine
GAILLARD	Corinne
GENDREAUD	Ginette
GODET	Cécilia
GREGOIRE	Émilie
GUENON	Sylvie
HEARD	Michèle
HENRIQUES	Béatrice
HENRY-FURLAN	Véronique
HERNANDEZ	Sandrine
HERVE	Sophie
HEULLE	William
KASPER	Pascale
LACOUTURE	Christophe
LAFAGE-CERF	Emmanuelle
LALLOUETTE	Christine
LAPORTE	Élisabeth
LECOMTE	Vanessa

Nom usuel	Prénom
LUKEC	Séverine
LUTTON	Michel
MANUEL	Thierry
MARC	Cédric
MASCOTO	Célia
MAURY	Marie-Noëlle
MICHALLET	Hélène
MORTECLETTE	Sylvie
NEVEJANS	Cédric
NIBEL	Déborah
NIZAN	Jean-Claude
ORABONA	Isabelle
OUMSALEM	Nahima
PAILLARD	Véronique
PICAVET	Évelyne
PIGOT-CABROL	Isabelle
PLAZZOTTA	Frédérique
PRUDENT	Yanne
RAMAT	Pauline
RIOS	Maria Del Pilar
ROUDIERE	Françoise
RUFFINE	Willy
SALLIN	Isabelle
SAMSON	Sylvie
SEBAG-VILLALONGA	Nathalie
TAIB	Louiza
THIOURT	Gwendoline
TORTELLI	Agnès
TRABIS	Marc
VALENCE	Christiane
VANHAVERBEKE	Laurence
VIALAN	Virginie
VOLODIMER	Christele
WIERRE	Aude
ZOUBERT	Sitti

Soit 80 % de femmes et 20 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 81 % de femmes et 19 % d'hommes promouvables.

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur tableau d'avancement  
au grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430513A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'attaché d'administration hors classe, au titre de l'année 2025, en application de l'article 24 du décret n° 2011-1317 susvisé, les attachés principaux dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
BRAHIC	Olivier
DELAFUYS	Samuel
BUTOR	Laurent
DI STEFANO	Patricia
BROSSIER	Frédéric
BAILLY	Fabienne
JUE DE ANGELI	Corinne
ROUCHEYROLLE	Cécile
BOETSCH	Céline
NIVAUD	Franck

Soit 50 % de femmes et 50 % d'hommes promus pour 70 % de femmes et 30 % d'hommes promouvables.

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430514A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2024 fixant pour 2025 les taux de promotion de grade dans les corps gérés par la ministre du travail et de l'emploi, la ministre de la santé et de l'accès aux soins et le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2025, les adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe des administrations de l'État dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
BOUVE	Sylvie
RICHARD	Rose Juliette
DAVID	Karine
FLECHE	Margareth
HARBON	Léa
GADOIS	Nathalie
BAIRE	Marielle
CRESSAN	Marie-Armande

Nom usuel	Prénom
LUCCHINACCI	Charles
DARROUX	Marie Christine
UZEL	Daniel
DECELLE	Sylvie
HINGER	Christine
LUCAS (HERVIEU)	Muriel
CONVERT	Séverine
HARDY	Lionel
BENITES	Martine
MARCETTEAU	Max Louis
SEGUIN	Marie-José
MELT	Mireille
CHRISTINE	Annick
MAUREL	Anne
EVARD	Nathalie
VIVIEN	Sandrine
HUNION	Martine
RUMIANO	Bruno
MEYRONEINC	Jérôme
ALONSO POSTEC	Sarah
DUBAILLE	Bernard
VALLET	Huguette
DAMIENS	Sophie
BACO	Maanfati
VAISSIERE	Karine
VARIN	Steven
SACILOTTO	Valérie
ZUPANCIC	Mireille
TIRON	Vincent
MADRELLE	Anastasia
CYRILLE	Sabine
MORAND	Roselyne
LIBRY	Didier
LUCCIONI	Éric
K'BIDY	Marie-Odile
SOUPRAYANAIAKER	Sendamizhselvi
SOLLIER	Gaëlle
GAUTIER	Valérie
DOUILLARD	Yvelise
BONFANTI	Nathalie
GOVINDIN	Nicole
ARANDA	Isabelle



Nom usuel	Prénom
HUE	Marie-France
BRAZ NUNES	José
BOUYGE	Lucie
ADELYS	Céline
BAILLY	Hélène
KERZERHO	Karine
SOLON	Isabelle
FARGES	Éric
PAVAGEAU	Thierry
MINANA	Mireille
DROUIN	Michelle
GANNIER	Violette
EXILUS	Obaniel
KORA	Amadou
QUILLERE	Marie-Claire
BILLY	Laetitia
DUSSEIN	Béatrice
GARRAULT	Émilie
AMRANI	Saléha
KERDRAON-LEVI	Jocelyne
SALVAGGIO	Stéphane
HECQUET-DELEYE	Séverine
PICOT	Sandra
AMBLARD	Raphaël
DESANGLOIS	Françoise
TOULGOAT	Claudie
LOTY	Françoise
GABORY	Sandrine
DECARY	Christine
CARRE	Martine
POURCHER	Zvonka
AUBRY	Sabine
GRIE	Sabine
OUARNE	Fabienne
CRETEUR	Florence
SANQUIRGO	Nadia
MOREL	Laurence
COMBES	Cathy
DIAZ	Régine
BASSE	Marie-Chantal
CINGALA MATA	Fabienne
POUDROUX	Laura

Nom usuel	Prénom
PITAUT	Magalie
GRAFF	Noémie
FERNANDES	Cindy
PANEL	Alexia
NORMAND	Joëlle
KELLEN	Karine
BEAUCHOUX-GUARESI	Déborah
CHAMBRAGNE	Martine
RODDE	Marie-Hélène
GOSSE	Céline
JENIN,	Géraldine
CAMBIER	Catherine
SARFATI	Simone
TAROUDJIT	Nora
GAUTHIER	Jeanne
MARCHAL	Sophie
BRASSEUR	Loëtitia
AYACHI	Kawtar
BERNARDO DE SOUSA	Laurence
GOURDOL	Gaëlle
BORDONARO	Sophie
TOUIZRAR	Fatiha
NEGRON	Nadine
CARLIER	Olivier
FARRUGIA	Brigitte
PENNEQUIN-MESSIANT	Sophie
DAHMANE	Karima
ARABACI	Esin
BENHADDOUCHE	Noria
PANNEKOUCKE	Arnaud
RALISON	Raphaëlle
HEUDE	Christian
WAGNER	Marion
JAVAHERI	Behnaz
DONDAINE	Élodie
LALMI	Radia
LANDAIS	Valérie
JAHUL	Ghislaine
MATTEI-RAO	Sylvia
PERETTI	Marie-Lucie
DELAFLORE	Marie-Rock
LARGERON	Valérie

Nom usuel	Prénom
COMBES	Séverine
ROCHER	Sophie
ALLAL	Dellel
ARNETON	Guylaine
KIEZER	Élisabeth
FABBRI	Corine
COUNOUSSAMY	Catherine
LOUIS	Françoise
DUBOIS	Alexandra
PELMARD-TIMIC	Valérie
ZINA-RAGGOUA	Fatiha
CALVEZ	Catherine
KOUAKOU	Nicole
ATTELLY	Marie-Madeleine
GAMESS	Robert
BITAM-PRUDENTOS	Souad
HYBERT	Bruno
COUTAUDIER	Gérard
MARCINKIEWICZ	Jasmine
AUTER	Chantal
VRIET	Laure
BAHROUNE	Alain
GOULAMHOUSSEN	Frida
GAUTIER	Anita
MOULAY ALI	Lilas
AZEMA	Sandrine
FABRE	Christine
PECUNE	Carine
SALVATORI-GRIMALDI	Valérie
AUDIBERT-LEBON	Pascal
LAITHIDDINE	Ouirdane
JOULINS	Laetitia
ASLOUN	Zina
DEBRUN	Odile
FOVELLE	Sylvie
DUPONT	Sylvie
LOUTAIDI	Julie
PERRET	Sabine
HORLAIT	Jean-François
LOUASSA	Nadia
IFRAH	Nelly
COLOMBOT	Sandra

Nom usuel	Prénom
LUCAS	Muriel
MIGNON	Sylvie
DESSAY	Sylvie
MENDY	Catherine
LORIMIER	Géraldine
HIRON	Hortense
RAPINIER	Guylaine
MARIANNE	Éric
CORNA	Delphine
DJERMOUNE	Bahia
POSTAT	Christine
PY	Géraldine
VILLEJOUBERT	Christine
CORNUEAU-LEHOUX	Christine
TOUATI	Farida
FREMIN	Odile

Soit 84 % de femmes et 16 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 82 % de femmes et 18 % d'hommes promouvables.

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430515A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2024 fixant pour 2025 les taux de promotion de grade dans les corps gérés par la ministre du travail et de l'emploi, la ministre de la santé et de l'accès aux soins et le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2025, les adjoints administratifs des administrations de l'État dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
AHMEDOMAR	Amina
DELOISEL	Carine
LOMBARD	Mickaël
AVISSE	Loïc
WAGNER	Karine
ROUYER	Céline
LAATIRISS	Fouzia
AMACH	Naïma

Nom usuel	Prénom
ALPHONSE	Karine
IGLESIAS MESA	Eleuterio
SAID	Anthoumani
BAUDUIN	Ophélie
KORCZ	Élisabeth
MEIRINO	Julie
NOL	Ronald
LERUS	Séverine
MHIBIK	Saber
AUTHIE	Estelle
SALAUN	Charlotte
FRAYSSE	Alexandra
VIRAMA	Marie-Thérèse
LECOMTE	Natacha
AHOUA	Stéphanie
BECCA VIN	Sylvie
MATHIEU	Emmanuelle
WIJERATNE	Michaël
BERFINI	Marie-France
SOLBES-SABUCO	Bérengère
POUJOL	Cédric
LECLERCQ	Virginie
PRUVOST	Olivier
DENIER	Julie

Soit 72 % de femmes et 28 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 76 % de femmes et 24% d'hommes promouvables.

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430516A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les taux de promotion au grade d'attaché principal du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État, au titre de l'année 2025, les attachés d'administration de l'État dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
SOUQUES	Stéphane
OBERLIN	Séverine
SAUGNAC	Cyril
JEANDEL	Florence
DECLERCQ	Magalie
COCHERY	Steven
HERLEMONT	Clarisse
LEJEUNE	Juliette
DESCAMPS	Jean-Michel

Nom usuel	Prénom
DUJARDIN	Estelle
COMBRET	Brigitte
KAUFFMANN	Corinne
ARDIZIO	Christine
OMARI	Malika
COURBEZ	Claudine
DOUMAT-ZUBER	Frédérique
GICQUERE	Béatrice
RENAUX	Olivier
HENRIQUES	Soraya
DOMENECH	Barbara
FRETIER	Marielle
PENA	Julie
NATIVEL	Marie-Nathalie
TOFFOLETTI	Olivier
CABESOS	Sylvie
PEZERAT	Carine
EL MESTIRI	Malika
GERMANY	Valérie
PICARD	Véronique
QUINTIN	Gaëlle
SAID ALI	Mihidhoir
FOLLE	Monia
RENSON D'ALLOIS D'HERCULAI	Fabienne

Soit 79 % de femmes et 21 % d'hommes promus pour 68 % de femmes et 32 % d'hommes promouvables.

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN



Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430517A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié portant statut particulier du corps des adjoints techniques relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2024 fixant pour 2025 les taux de promotion de grade dans les corps gérés par la ministre du travail et de l'emploi, la ministre de la santé et de l'accès aux soins et le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2025, les adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe relevant des ministères chargés des affaires sociales dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
BRION	Serge
BOURAHIMA	Anfane
SICARD	Sylvie
BOULAY	David
MORCRETTE	Jean Paul
SOILIH	Sadanati
TESSIER	Frédéric
ZOROBABEL	Pierre Auguste

Nom usuel	Prénom
JOSEPH	Valérie
JEAN	Laurent
DEL CONFETTO	Jérôme
LEVACHER	Jérôme
WADIOU	Moussa
ALMARCHA-LOPEZ	Purification
RIOS	Manuel
GOUDIABY	Bacary

Soit 25 % de femmes et 75 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 24 % de femmes et 76 % d'hommes promouvables.

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430518A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié portant statut particulier du corps des adjoints techniques relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2024 fixant pour 2025 les taux de promotion de grade dans les corps gérés par la ministre du travail et de l'emploi, la ministre de la santé et de l'accès aux soins et le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Est inscrit sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2025, l'adjoint technique relevant des ministères chargés des affaires sociales dont le nom suit :

Nom usuel	Prénom
QUEQUET	Nicolas

Soit 100 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 14 % de femmes et 86 % d'hommes promouvables.

## Article 2

L'agent concerné dispose d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430519A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration hors classe, au titre de l'année 2025, en application de l'article 27 du décret n° 2011-1317 susvisé, les attachés d'administration hors classe dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
MELGRANI	Marie Hélène
LE FLOCH	Pierre
BONY	Véronique
DIDIER	Christine
GRAILLOT	Anne
NIHA	Mario

Soit 67 % de femmes et 33 % d'hommes promus pour 70 % de femmes et 30 % d'hommes promouvables.

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des secrétaires administratifs de classe exceptionnelle au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430520A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2024 fixant pour 2025 les taux de promotion de grade dans les corps gérés par la ministre du travail et de l'emploi, la ministre de la santé et de l'accès aux soins et le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle au titre de l'année 2025, les secrétaires administratifs de classe supérieure relevant des ministères chargés des affaires sociales dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
MANETTI	Florence
MICHELAT	Véronique
CABLE	Francine
ALLARD	Sylvie
ROULLIER	Alain
CAM-SCIALESI	Cécile
FAGEON	Nadine
BRICK	Heira
L'HUILLIER	Marie-Thérèse
HULIN	Laurence
DUMONT	Patricia
IWANCZYZSAK	Delphine
LADIRAY	Isabelle
BONDAR	Évelyne
HEUDE	Jacqueline
DELVAL	Nathalie
RICHARD-LAURENT	Catherine
MATHEVET	Gabriel
LANDOU	Bernadette
DUMONT	Pierre-Luc
DUMONTET	Véronique
FOUCHARD	Florence
EMERAUD	Marie-Renée
HOUEL	Sylvie
THUASNE	Gaëlle
ROSA	Nathalie
TOGNINI	Karine
MARTIN	Éveline
MINNITI	Maria
AUTANT	Anne-Lise
LEROY	Isabelle
GUAITELLA-ROCCHI	Nathalie
MUNIER	Stéphane
ROGET	Francoise
PHILIPPE-LE MILINAIRE	Marie-Hélène
GERMAIN	Odette Fabienne
PORTE	Clément
TALLONNEAU	Grégoire
VAUDAY	Philippe
GIRAULT	Nadine
BUSSU	Isabelle
FOUILLADE	Marie-Laure



Nom usuel	Prénom
DUCHEMIN	Laëtitia
LASSOURCE	Régine
DAIGNE	Denise
VADON	David
DURAND	Sonia
GATELOUP-VIOT	Anne
LAINE	Alain

Soit 82 % de femmes et 18 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 80 % de femmes et 20 % d'hommes promouvables.

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des secrétaires administratifs de classe supérieure au titre de l'année 2025**

NOR : MSAR2430521A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2024 fixant pour 2025 les taux de promotion de grade dans les corps gérés par la ministre du travail et de l'emploi, la ministre de la santé et de l'accès aux soins et le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure au titre de l'année 2025, les secrétaires administratifs de classe normale relevant des ministères chargés des affaires sociales dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénoms
FAU	Hugues
MARTINAGE	Samantha
CARON	Ingrid
GOUAS	Frédérique

Nom usuel	Prénoms
DOUBEY	Angélique
LARRIBEAU	Nathalie
PIERRE	Laurence
BRIGNONE	Jeannine
FALL	Nadia
SPECKEL	Stéphanie
MARTINEZ	Laurence
DOARE	Florence
BRIOU	Véronique
CORDIER	Stéphanie
VERTUEUX	Ghislaine
COTON-PELAGIE	Christine
GAUTHIER PIERRON	Stéphanie
GRANGIER	Gisèle
JOUSSEAUME	Pascale
QUEMENEUR	Annaïg
DUPUIS	Virginie
OUABALA	Karim
LE GUENNEC	Michelle
LAFFONT	Véronique
JULLIEN	Magali
MEYZE	Nathalie
AGUELON	Johnny
DESOUCHE	Christine
VAN ISEGHEM	Sylvie
ABADIE	Caroline
BARRA	Laurent
RAMPONT D'ANDREMONT	Sandra
GIRARD	Angélique
BROWN	Sabrina
GUIARD	Isabelle
ONESTAS	Sandrine
EVANO PELLERIN	Lauriane
CHARRIER	Aline
COULON	Pascal
BOIS	Nathalie
OTTAVI	Isabelle
AZAM	Karima
JOLY	Géraldine
AUFORD-TRONSON	Sandrine
MEDDA	Céline
AGENIS	Olivier

Nom usuel	Prénoms
LAMOTHE	Marie-Christine
GILLIARD	Sylvie
BECQUET	Christel
SAVARIN	Pascale
DJAFRI	Patricia
CLEMENT	Karine
PROST	Carole
ROSITANO	Rocco
MONTAUDON	Catherine
QUAGLIARA	Maryline
IDRI	Karina
AQUILINA	Arlène
CORTINOVIS	Annick
HEBERT	Virginie
SANVOISIN	Emmanuelle
MALBEC	Laëtitia
ROZE	Sonia
YAMANE	Leïla
BLUA	Gisèle
MARIN	Christine
THIERRY RODRIGUES	Laura
DAUPHIN	Émilie
CALLEDE	Julie
BONNEAU	Christelle
MIET	Martin
ARNAUD	Bernadette
ABDI	Souad
PAGO-KALA LOBE	Clara
CARDE	Ghyslaine
JEAN	Fabienne
FRESQUET-FLON	Séverine
MUDAY	Blandine
BEZAUDIN	Michelle
HUBERT	Nathalie
MASCARENHAS	Maria Da Gloria
VOLAY	Fabienne
QUERON	Pascale
LARGENT	Marie Pierre
GARREAU	Marielle
PERRIGAULT	Catherine
LAMOUCAT	Farid
BOULART	Patricia

Nom usuel	Prénoms
LUCAS	Sylvie
DAVID	Céline
CHESNAIS	Murielle
LAPERDRIX	Sophie
COSTA	Carla
TROTONDA	Nathalie
ESCHYLLE	Ludovic
CARPENTIER	Faouzia
MIRVILLE	Nathalie
LAPORTE	Marie-Hélène
BERTHET	Virginie
MAGASSA	Nouba
ADAMO	Stéphanie
CANALE	Régine
LACKINGER	Oliver
PAMBOU SOUAMI	Rose
PREVOST	Céline
BEYLIER	Sandy
FLORY	Corine
HOLLENDER	Thomas
JEANROY	Anne-Sophie

Soit 89 % de femmes et 11 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 82 % de femmes et 18 % d'hommes promouvables.

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
 Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription par ordre de mérite sur le tableau d'avancement au grade de directeur du travail au titre de l'année 2025**

NOR : TEMR2430551A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2023 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention et le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées pour les années 2023, 2024 et 2025

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits au tableau d'avancement par ordre de mérite au grade de directeur du travail au titre de l'année 2025 les directeurs adjoints du travail dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Classement	Nom usuel	Prénom
1	CHRESTIA CABANNE	Virginie
2	OLIVIER	Anne
3	TOULLIEUX	Agnès
4	GIOUANOLI	Isabelle
5 EX AEQUO	LAUTONE	Agnès
5 EX AEQUO	MASCHERIN	Audrey
5 EX AEQUO	VASSEUX	Niklas
5 EX AEQUO	DEMORTIER	Marika
5 EX AEQUO	POUMAREDE	Nathalie

Classement	Nom usuel	Prénom
5 EX AEQUO	AZARI	Alexandre
5 EX AEQUO	ROBINOT	Yohan
5 EX AEQUO	WURTZ	Laure
5 EX AEQUO	SEON	Virginie
5 EX AEQUO	BLANC	Nathalie
5 EX AEQUO	FERNANDEZ	Aurélia
5 EX AEQUO	VOLERY	Mélissa
5 EX AEQUO	FOCA	Marguerite
5 EX AEQUO	PIGOT	Jean-Noël
5 EX AEQUO	BAZIN	Virginie
5 EX AEQUO	QUEGUINER	Isabelle
5 EX AEQUO	GRIMA	Virginie
5 EX AEQUO	BEUCARDET	Hélène
5 EX AEQUO	PONZEVERA	Jean
5 EX AEQUO	BOULANGEOT	Laurent
5 EX AEQUO	JUBIN	Laurence
5 EX AEQUO	LEBOULANGER	Pierre-Francois
5 EX AEQUO	ARTUSO	Paul
5 EX AEQUO	RENARD	Samuel
5 EX AEQUO	PINA	Laurent
5 EX AEQUO	CUNIN	Brigitte
5 EX AEQUO	LOUVIOT	Audrey
5 EX AEQUO	RUSSIUS	Manuel
5 EX AEQUO	FANIC	Nathalie
5 EX AEQUO	MOUELLE	Marc
5 EX AEQUO	LE QUER	Cécile
5 EX AEQUO	DEHOUCK	Alain
5 EX AEQUO	SAUVIAT	Béatrice
5 EX AEQUO	ARNOULT	Mathilde
5 EX AEQUO	DUSSAUCY	Alexandra
5 EX AEQUO	CLINCHAMPS	Vincent
5 EX AEQUO	PISARZ VAN DEN HEUVEL	Alexandra

Soit 66 % femmes et 34 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 60 % de femmes et 40 % d'hommes promouvables.

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN



Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription par ordre de mérite sur le tableau d'avancement au grade de contrôleur du travail hors classe au titre de l'année 2025**

NOR : TEMR2430552A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 97-364 du 18 avril 1997 modifié portant statut particulier du corps des contrôleurs du travail ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2024 fixant pour 2025 les taux de promotion de grade dans les corps gérés par la ministre du travail et de l'emploi, la ministre de la santé et de l'accès aux soins et le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade de contrôleur du travail hors classe, au titre de l'année 2025, les contrôleurs du travail de classe normale dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
ANDRE	Thomas
DAUDIER	Delphine
PAYRAU	Michel
POIRIER	Sylvie
REMAN	Jean-Michel
GALLOT	Isabelle

Nom usuel	Prénom
CORNIERE	Caroline
FRAGNIER	Pascal
PAGEOT	Marie-Christine

Soit 56 % de femmes et 44 % d'hommes promus pour 48 % de femmes et 52 % d'hommes promouvables.

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :

La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur la liste d'aptitude  
d'accès au corps de l'inspection du travail au titre de l'année 2025**

NOR : TEMR2430553A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2023 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention et le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées pour les années 2023, 2024 et 2025 ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps de l'inspection du travail au grade d'inspecteur du travail, au titre de l'année 2025, les contrôleurs du travail dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

Nom usuel	Prénom
ADERNO	Nadine
ALBERT-LARRIEU	Hélène
ANGELI	Frédéric
ANGELINI	Christophe
BEYE	Véronique
BOUCHER	Caroline
BOUTEMY	Corinne
CHAMBON	Nathalie

Nom usuel	Prénom
CLET	Nathalie
COURRIEU	Véronique
CROUZET	Pascale
DEGROOTE	Éric
DELONG	Sylvie
DESSABLES	Jean-Marc
DUCHON	Éric
DUCLOY	Isabelle
EVRAERD	Chantal
FINOT	Sylvie
GAGET	Nathalie
GALEA	Frank
GIORGI	Valérie
GOETT	Vianneyte
GUIMARAES	Élisabeth
HADJIDAKIS	Mélina
HUMBLOT	Françoise
JEANMAIRE	Philippe
KAG	Héloïse
LE BAYON	Catherine
MACE	Murielle
MARSALEIX	Fabienne
PAPILLON	Isabelle
PLEDEL	Sylvie
POTEAUX	Nathalie
REGNIER	Patrick
ROZE	Michelle
RUCHET	Sylvie
THISY	Marie-Pierre
THOMASSET	Cécile
URIEN	Emmanuelle
VIDALLER	Emmanuelle

Soit 80 % de femmes et 20 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 65 % de femmes et 35 % d'hommes promouvables.

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription par ordre de mérite sur le tableau d'avancement au grade de directeur adjoint du travail au titre de l'année 2025**

NOR : TEMR2430554A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Arrêté du 9 mars 2023 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention et le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées pour les années 2023, 2024 et 2025 ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade de directeur adjoint du travail au titre de l'année 2025, les inspecteurs du travail dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Classement	Nom usuel	Prénom
1	PAGES	Isabelle
2	BONELLI	Ghislain
3	MARMIN	Ingrid
4	KAUFFMANN	Régine
5	GODIN	Marie-Hélène
6	NIERI	Cédric
7	DUPREZ	Isabelle
8	LUTINGER	Marie-Hélène

Classement	Nom usuel	Prénom
9	LACAMPAGNE	Manuel
10	INNOCENT	Denis
11	LEJEUNE	Michèle
12	BELBACHA	Chérif
13	MALVAUD	Christel
14	DUBUISSON	Anne
15	MASSONNAT	Nicole
16	RAUD	Sylvie
17	ILLY	Yannick
18	SANCEY	Olivier
19	DAYRIS	Vincent
20	ROSSI	Marie
21	GROS	Émeline
22	LESCURE	Ludovic
23	SCHUTT	Colette
24	RUANT	Cathy
25	BERNET-BOUSSARD	Céline
26	PRIEUX	Michaël
27	FLEURY	Lison
28	AUGE	Yohann
29	JANNIN DACHARY	Claire
30	ZITOUNI	Ouarda
31	SIGURET	Gwladys
32	PECHVERTY	Stéphane
33	BONZOMS	Agnès
34	BRIANTAIS	Émeline
35	CHOMEL	Gaëtan
36	GUIDON	Marie
37	LABATUT	Valérie
38	BERTHELIER	Guillaume
39	BURDY	Patricia
40	COULBEAUT	Damien
41	AUPRETRE	Vanessa
42	MATTIUZZI	Vanessa
43	PAIREL	Stéphane
44	WRZESINSKI	Bérangère
45	KORMAN	Asen
46	FRANCOIS	Ivan
47 EX AEQUO	CHROBATYN-GLINEUR	Valérie
47 EX AEQUO	GABOURY	Jean-Philippe
47 EX AEQUO	BALLIGAND	Corinne
47 EX AEQUO	JACQUIER	Dominique
47 EX AEQUO	REMACLY	Christel
47 EX AEQUO	BOUCHEZ	Pierre
47 EX AEQUO	PIERRE	Arnaud

Classement	Nom usuel	Prénom
47 EX AEQUO	KABACHE	Riad
47 EX AEQUO	CHAPLAIN	Jean-Roger
47 EX AEQUO	CAMBY	Antoine
47 EX AEQUO	HENNO	Jean-Louis
47 EX AEQUO	BARRIER	Nathalie
47 EX AEQUO	MARTIN-RICAUD	Veronique
47 EX AEQUO	PAULET	Véronique
47 EX AEQUO	BOUGE	Cédric
47 EX AEQUO	DAADOUN	Yves-Laurent
47 EX AEQUO	CHEVALIER	Sophie
47 EX AEQUO	ROSSAT	David
47 EX AEQUO	JAMBON	Vincent
47 EX AEQUO	KIEFFER	Philippe
47 EX AEQUO	DELADREC	Aurore
47 EX AEQUO	BOUYGE	Sylvie
47 EX AEQUO	GIRARDET	Myriam
47 EX AEQUO	BLOT	Xavier
47 EX AEQUO	LAMORLETTE	Nicolas
47 EX AEQUO	LAOUSSING	David
47 EX AEQUO	MARSY	Didier
47 EX AEQUO	MAYENGO	Chantal
47 EX AEQUO	GUINDO	Julie
47 EX AEQUO	TAN	Sophie
47 EX AEQUO	BRESSON	Éloïse
47 EX AEQUO	DJEBARA	Farouk
47 EX AEQUO	MUTEL	Sylvie
47 EX AEQUO	SCHEMBRE	Stéphane
47 EX AEQUO	MEDJANI	Jean-Paul
47 EX AEQUO	LUGUET	Emmanuel
47 EX AEQUO	KAMALI	Samya
47 EX AEQUO	MONBRUNO	Antoinette
47 EX AEQUO	BOUENIKALAMIO	Luce
47 EX AEQUO	TRAN VAN TI	Maximilien
47 EX AEQUO	SALOMON-FONTES	Sonia
47 EX AEQUO	GIRAUD	Cécile
47 EX AEQUO	FLORIACH	Aurélié
47 EX AEQUO	ROUMEGOUX LANDAIS	Maud
47 EX AEQUO	FATMI	Badra
47 EX AEQUO	MARNIER	Émilie
47 EX AEQUO	PLANCHENAULT	Camille
47 EX AEQUO	DREAN	Vanessa
47 EX AEQUO	LY VAN TU	Jean-Baptiste
47 EX AEQUO	BRENON	Pascal
47 EX AEQUO	ARNAUD	Mathieu
47 EX AEQUO	MAGNIEN	Nathalie



Classement	Nom usuel	Prénom
47 EX AEQUO	POUNGA	Nicaise
47 EX AEQUO	LACOMA	Gaëlle
47 EX AEQUO	WALTER-TOURIER	Yasmine
47 EX AEQUO	GASTIN	Enide
47 EX AEQUO	SAUVAGET	Maxime
47 EX AEQUO	DOULOS	Mylène
47 EX AEQUO	TARIANT	Didier
47 EX AEQUO	CURIAL	Alexandra
47 EX AEQUO	ROLAND	Séverine
47 EX AEQUO	CHUBERRE	Pierrick
47 EX AEQUO	RELIAN	Marjorie
47 EX AEQUO	BOHEAS	Fabrice
47 EX AEQUO	COCQUERELLE	Maud
47 EX AEQUO	TREHOREL	Fabrice
47 EX AEQUO	VALET	Céline
47 EX AEQUO	BUCHERON	Olivier
47 EX AEQUO	SOUFFLET	Olivier
47 EX AEQUO	TURPIN	Anne Charlotte
47 EX AEQUO	LESQUIVIT	Dorothee
47 EX AEQUO	CHALLAMEL	Virginie
47 EX AEQUO	MARTIN	Amandine
47 EX AEQUO	VOLLET	Thierry
47 EX AEQUO	RUAT	Sophie
47 EX AEQUO	MORCET	Sandra
47 EX AEQUO	ALLIX	Gaëlle
47 EX AEQUO	PICARD	Françoise
47 EX AEQUO	MIREBEAU	Jean-Paul
47 EX AEQUO	DEGOUL	Laure
47 EX AEQUO	COET	Jérôme
47 EX AEQUO	LASSALLE	Stéphanie
47 EX AEQUO	TOUHLALI	Farid
47 EX AEQUO	DANDOY	Philippe
47 EX AEQUO	DEGY	Mathieu
47 EX AEQUO	GILBERT	Julien
47 EX AEQUO	BONICEL	Corine
47 EX AEQUO	SAEZ	Martine
47 EX AEQUO	OLIVA	Nadine
47 EX AEQUO	GUIRAUD	Marie-Anne
47 EX AEQUO	SOLER	Marlène
47 EX AEQUO	TURON GAYAS	Isabelle
47 EX AEQUO	SARRATO RAYNAL	Elisabeth
47 EX AEQUO	BELLAY	Alice
47 EX AEQUO	DISPANS	Lionel
47 EX AEQUO	LELOUARD	Cédric
47 EX AEQUO	ARMET	David

Classement	Nom usuel	Prénom
47 EX AEQUO	LE MOAL	Eric
47 EX AEQUO	NOMEL	Rodolphe
47 EX AEQUO	DELEBARRE	Guillaume
47 EX AEQUO	GOURDIN	Virginie
47 EX AEQUO	DUPIRE	Gery
47 EX AEQUO	VERLEENE	Stéphane
47 EX AEQUO	HINCZEWSKI	Christian
47 EX AEQUO	GREUEZ	Frédéric
47 EX AEQUO	PINOT	Corinne
47 EX AEQUO	FERTE	Cathy
47 EX AEQUO	BRASSELET	Catherine
47 EX AEQUO	BAZILE	Dina
47 EX AEQUO	DUCATILLON	Christelle
47 EX AEQUO	WEMAERE	Vincent
47 EX AEQUO	DRAMÉ	Mame
47 EX AEQUO	DUCATILLON	Christelle

Soit 56 % de femmes et 44 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 61 % de femmes et 39 % d'hommes promouvables.

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription par ordre de mérite sur le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de directeur du travail au titre de l'année 2025**

NOR : TEMR2430555A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins, le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, la ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2022 fixant le nombre de titulaires de l'échelon spécial du grade de directeur du travail ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Est inscrite au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade de directeur du travail au titre de l'année 2025, la directrice du travail dont le nom suit (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
COL	Agnès

Soit 1 femme promue.

Article 2

L'agente concernée dispose d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Service du pilotage  
et de la gestion des ressources humaines,  
Fabienne BOUSSIN



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**INSTRUCTION INTERMINISTÉRIELLE N° DSS/SD3A/DB/2024/176 du 13 décembre 2024**  
relative à la revalorisation des pensions de vieillesse, des minima sociaux et des minima de  
pension au 1<sup>er</sup> janvier 2025

La Direction de la sécurité sociale  
La Direction du budget

à

Monsieur le directeur de la Caisse nationale  
d'assurance vieillesse (CNAV)  
Monsieur le directeur général de la Caisse nationale  
de l'assurance maladie (CNAM)  
Madame la directrice générale de la Caisse centrale  
de la mutualité sociale agricole (CCMSA)  
Madame la directrice des politiques sociales de la Caisse des dépôts et consignations  
(CNRACL, FSPOEIE, IRCANTEC, régime de retraite des mines,  
régime de retraite de la Banque de France)  
Monsieur le directeur du Service des retraites de l'État  
Monsieur le directeur de la Caisse d'assurance vieillesse,  
invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC)  
Monsieur le directeur de la Caisse nationale d'assurance  
vieillesse des professions libérales (CNAVPL)  
Monsieur le directeur de la Caisse nationale  
des barreaux français (CNBF)  
Monsieur le directeur de la Caisse de retraite et de prévoyance  
des clercs et employés de notaires (CRPCEN)  
Monsieur le directeur de la Caisse de prévoyance  
et de retraite du personnel de la SNCF (CPRPF)  
Monsieur le directeur de la Caisse de retraites  
du personnel de la RATP (CRPRATP)  
Monsieur le directeur de la Caisse nationale  
des industries électriques et gazières (CNIEG)  
Madame la directrice de la Caisse de retraite  
des personnels de l'Opéra national de Paris (CROPERA)  
Monsieur le directeur général des services de la Comédie-Française  
Monsieur le directeur de l'Établissement national  
des invalides de la marine (ENIM)  
Madame la directrice de la Caisse de prévoyance sociale  
de Saint-Pierre-et-Miquelon  
Monsieur le directeur de la Caisse de sécurité sociale de Mayotte

<b>Référence</b>	NOR : TEMS2433053J (numéro interne : 2024/176)
<b>Date de signature</b>	13/12/2024
<b>Emetteurs</b>	Direction de la sécurité sociale (DSS) Direction du budget (DB)
<b>Objet</b>	Revalorisation des pensions de vieillesse, des minima sociaux et des minima de pension au 1 <sup>er</sup> janvier 2025.
<b>Action à réaliser</b>	Revaloriser les pensions de vieillesse, les minima sociaux et les minima de pension.
<b>Résultat attendu</b>	Prendre en compte les revalorisations applicables au 1 <sup>er</sup> janvier 2025.
<b>Echéance</b>	Prise en compte immédiate des dispositions contenues dans cette instruction.
<b>Contact utile</b>	Direction de la sécurité sociale Sous-direction des retraites et des institutions de la protection sociale complémentaire Bureau Régimes de retraite de base (3A) Marie-Isabelle MARTINEZ Tél. : 01 40 56 60 00 Mél. : <a href="mailto:marie-isabelle.martinez@sante.gouv.fr">marie-isabelle.martinez@sante.gouv.fr</a>
<b>Nombre de pages et annexe</b>	3 pages et aucune annexe.
<b>Résumé</b>	Le montant des pensions de retraite de base, de certains minima de pension et de certains minima sociaux sont revalorisés d'un coefficient de 1,022 au 1 <sup>er</sup> janvier 2025, soit un taux de 2,2 %.
<b>Mention Outre-mer</b>	Ces dispositions s'appliquent aux collectivités mentionnées à l'article L. 751-1 du Code de la sécurité sociale (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) ainsi qu'à Mayotte (ordonnance n° 96-1122 du 20 décembre 1996 relative à l'amélioration de la santé publique, à l'assurance maladie, maternité, invalidité et décès, au financement de la sécurité sociale à Mayotte et à la Caisse de sécurité sociale de Mayotte, ordonnance n° 2002-411 du 27 mars 2002 relative à la protection sanitaire et sociale à Mayotte) et à Saint-Pierre-et-Miquelon (ordonnance n° 77-1102 du 26 septembre 1977 portant extension et adaptation au département de Saint-Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions relatives aux affaires sociales, loi n° 87-563 du 17 juillet 1987 portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon).
<b>Mots-clés</b>	Sécurité sociale ; revalorisation ; retraite.
<b>Classement thématique</b>	Assurance maladie, maternité, décès, vieillesse.
<b>Textes de référence</b>	Articles L. 161-23-1, L. 161-25, L. 341-5, L. 342 4, L. 351-10, L. 351-11, L. 353-1, L. 356 2, L. 815-4 et L. 816-2 du Code de la sécurité sociale.
<b>Circulaire / instruction abrogée</b>	Néant
<b>Circulaire / instruction modifiée</b>	Néant
<b>Rediffusion locale</b>	Organismes débiteurs des prestations listées dans l'instruction.
<b>Document opposable</b>	Oui
<b>Déposée sur le site Légifrance</b>	Non
<b>Publiée au BO</b>	Oui
<b>Date d'application</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2025

Compte tenu des dispositions conjuguées des articles L. 161-23-1 et L. 161-25 du Code de la sécurité sociale, sont revalorisés au 1<sup>er</sup> janvier 2025 par application d'un coefficient de 1,022, conformément au droit en vigueur :

- Les pensions de vieillesse de base, de droit direct ou de droit dérivé, revalorisées dans les conditions prévues par l'article L. 161-23-1 du Code de la sécurité sociale et liquidées avec entrée en jouissance antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- Le montant minimum de la pension de réversion (article L. 353-1 du Code de la sécurité sociale) ;
- Le montant minimum de la pension d'invalidité (article L. 341-5 du Code de la sécurité sociale) et le montant minimum de la pension d'invalidité ou de vieillesse de veuve ou de veuf (articles L. 342-4 et L. 342-6 du Code de la sécurité sociale) ;
- L'allocation de veuvage (article L. 356-2 du Code de la sécurité sociale). Son plafond de ressources trimestriel est fixé à 3,75 fois le montant mensuel de l'allocation ;
- Les cotisations et salaires ayant donné lieu à un versement de cotisations jusqu'au 31 décembre 2024 servant de base au calcul des pensions de vieillesse dont l'entrée en jouissance est postérieure à cette même date (article L. 351-11 du Code de la sécurité sociale) ;
- Les montants et plafonds de ressources de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (articles L. 815-4 et L. 816-2 du Code de la sécurité sociale) et des prestations mentionnées à l'article 2 de l'ordonnance n° 2004-605 du 24 juin 2004 simplifiant le minimum vieillesse (article 5 de la loi n° 2014-40 du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites) ;
- Le montant du seuil de récupération sur les successions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (première phrase du deuxième alinéa de l'article L. 815-13 du Code de la sécurité sociale).

Cette revalorisation s'applique également à toutes les prestations, cotisations, salaires et plafonds de ressources dont les modalités de revalorisation sont identiques, par renvoi des textes, à celles prévues aux articles L. 161-23-1 et L. 161-25 du Code de la sécurité sociale.

Nous vous demandons de transmettre, s'il y a lieu, la présente instruction aux organismes de votre ressort débiteurs des prestations mentionnées ci-dessus.

La sous-directrice des retraites et des institutions  
de la protection sociale complémentaire,

La sous-directrice de la 6<sup>ème</sup> sous-direction  
de la Direction du budget,



Delphine CHAUMEL



Élise DELAITRE

Ministère du travail et de l'emploi

**Décision du 20 décembre 2024 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 155 « Soutien des ministères sociaux »**

NOR : TEMG2430573S

Le directeur des finances, des achats et des services,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment son article 70 ;

Vu le décret n° 2013-727 du 12 août 2013 modifié portant création, organisation et attributions d'un secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, en application de l'article 70 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, les responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 155 « Soutien des ministères sociaux » sont désignés conformément au tableau joint en annexe.

Article 2

La décision du 4 février 2022 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 155 « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail » et celle du 28 juillet 2022 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 124 « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales » sont concomitamment abrogées.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 20 décembre 2024.

Le directeur des finances, des achats et des services,  
Francis LE GALLOU



## ANNEXE

BUDGETS OPÉRATIONNELS DE PROGRAMME / UNITÉS OPÉRATIONNELLES	RESPONSABLES
<b>BOP Fonctionnement de l'administration centrale</b>	<b>Directeur des finances, des achats et des services</b>
UO Agences régionales de santé	Sous-directeur des affaires financières
UO Contentieux	Directeur des affaires juridiques
UO Ressources humaines	Directeur des ressources humaines
UO Pilotage de la sécurité sociale	Directeur de la sécurité sociale
UO Bureau SPS	Sous-directeur des affaires financières
<b>BOP Délégation aux affaires européennes et internationales</b>	<b>Délégué aux affaires européennes et internationales</b>
UO Délégation aux affaires européennes et internationales	Délégué aux affaires européennes et internationales
UO Dépenses CORREGE	Délégué aux affaires européennes et internationales
<b>BOP central « Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques »</b>	<b>Directeur de l'animation de la recherche, des études et des statistiques</b>
UO Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques	Directeur de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
UO Systèmes d'information de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques	Directeur de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
<b>BOP national « Moyens de fonctionnement des services déconcentrés »</b>	<b>Directeur des finances, des achats et des services</b>
UO DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes
UO DREETS Bourgogne-Franche-Comté	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bourgogne-Franche-Comté
UO DREETS Bretagne	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne
UO DREETS Centre-Val de Loire	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire
UO DREETS Corse	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Corse
UO DREETS Grand Est	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Grand Est
UO DREETS Hauts-de-France	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France
UO DREETS Île-de-France	Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Île-de-France
UO DRIHL Île-de-France	Directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement en Île-de-France
UO DREETS Normandie	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie
UO DREETS Nouvelle-Aquitaine	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine
UO DREETS Occitanie	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie
UO DREETS Pays de la Loire	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire
UO DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Provence-Alpes-Côte d'Azur
UO DEETS Guadeloupe	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Guadeloupe
UO DEETS Martinique	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Martinique
UO DGCOPPOP Guyane	Directeur général de la cohésion et des populations de Guyane
UO DEETS La Réunion	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de La Réunion
UO DEETS Mayotte	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Mayotte
UO DCSTEP Saint-Pierre-et-Miquelon	Directeur de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon

UO SITAS Wallis-et-Futuna	Préfet, Administrateur supérieur de Wallis-et-Futuna
<b>BOP Délégation à l'information et à la communication</b>	<b>Délégué à l'information et à la communication</b>
UO Délégation à l'information et à la communication	Délégué à l'information et à la communication
UO Communication de la Délégation au numérique en santé	Délégué à l'information et à la communication
<b>BOP Délégation au numérique en santé</b>	<b>Délégué au numérique en santé</b>
UO Délégation au numérique en santé	Délégué au numérique en santé
<b>BOP Direction du numérique</b>	<b>Directeur du numérique</b>
UO Développements applicatifs tous secteurs confondus	Directeur du numérique
UO Services mutualisés	Directeur du numérique
UO Bureautique	Directeur du numérique
UO Infrastructures	Directeur du numérique
UO MISI	Directeur du numérique
<b>BOP Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques</b>	<b>Directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques</b>
UO Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	Directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
UO Direction générale de la cohésion sociale	Directeur général de la cohésion sociale
<b>BOP national « Assistance technique FSE »</b>	<b>Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle</b>
UO Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle	Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle
UO DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes
UO DREETS Bourgogne-Franche-Comté	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bourgogne-Franche-Comté
UO DREETS Bretagne	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne
UO DREETS Centre-Val de Loire	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire
UO DREETS Corse	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Corse
UO DREETS Grand Est	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Grand Est
UO DREETS Hauts-de-France	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France
UO DRIEETS Île-de-France	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Île-de-France
UO DREETS Normandie	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie
UO DREETS Nouvelle-Aquitaine	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine
UO DREETS Occitanie	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie
UO DREETS Pays de la Loire	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire
UO DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Provence-Alpes-Côte d'Azur
UO DEETS Guadeloupe	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Guadeloupe
UO DEETS Martinique	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Martinique
UO DGCOPOP Guyane	Directeur général de la cohésion et des populations de Guyane
UO DEETS La Réunion	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de La Réunion
UO DEETS Mayotte	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Mayotte
<b>BOP central IFSI</b>	<b>Directeur des finances, des achats et des services</b>
UO Places IFSI	Sous-directeur des affaires financières
UO Revalorisation salariale	Sous-directeur des affaires financières
<b>BOP central SPAT</b>	<b>Chef du service des patrimoines</b>
UO Immobilier	Chef du service des patrimoines
UO Modernisation	Chef du service des patrimoines

UO Fonctionnement des services	Chef du service des patrimoines
<b>BOP nationale Masse salariale</b>	<b>Directeur des finances, des achats et des services</b>
UO ATFSE	Sous-directeur des affaires financières
UO INSEE	Directeur général de l'INSEE
UO Action sociale Administration centrale	Directeur des ressources humaines
UO Paie Administration centrale	Directeur des ressources humaines
UO AT Rentes	Directeur des ressources humaines
UO DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes
UO DREETS Bourgogne-Franche Comté	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bourgogne-Franche-Comté
UO DREETS Bretagne	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne
UO DREETS Centre-Val-de-Loire	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire
UO DREETS Corse	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Corse
UO DREETS Grand Est	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Grand Est
UO DREETS Hauts-de-France	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France
UO DRIEETS Île-de-France	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Île-de-France
UO DRIHL Île-de-France	Directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement en Île-de-France
UO DREETS Normandie	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie
UO DREETS Nouvelle-Aquitaine	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine
UO DREETS Occitanie	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie
UO DREETS Pays de la Loire	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire
UO DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Provence-Alpes-Côte d'Azur
UO DEETS Guadeloupe	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Guadeloupe
UO DEETS Martinique	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Martinique
UO DGCOPPOP Guyane	Directeur général de la cohésion et des populations de Guyane
UO DEETS La Réunion	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de La Réunion
UO DEETS Mayotte	Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Mayotte
UO DCSTEP Saint-Pierre-et-Miquelon	Directeur de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon
UO Wallis-et-Futuna	Préfet, Administrateur supérieur de Wallis-et-Futuna
UO Haut-commissariat de la République en Polynésie française	Haut-commissaire de la République en Polynésie française